



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E107811

VALABLE JUSQU'AU 09/02/2027

ÉDITÉ LE 28/01/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/11/2006

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 28/10/2024

Capital : 10 000

Raison sociale : ALGO DECO

215 CHEMIN DE LA PALIE  
42190 CHANDON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RM

Siret : 493 018 915 00014

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 8209595

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 59660923

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 59660923

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 04 77 60 30 30

Portable : 06 20 50 09 08

Fax :

Site Internet :

E-mail : algodeco@gmail.com

Responsabilité légale :

DA CRUZ AUGUSTO CO-GÉRANT / MARCEAU AXEL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur,Menuisier,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Plombier) | 24/11/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 12/06/2025         |
| o Ventilation mécanique  | 12/06/2025         |
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 01/01/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus   | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 12/06/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1